



Communiqué de presse
Paris, le 14 septembre 2021

Baromètre PRISM'EMPLOI Juillet 2021



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUILLET 2021

La survenue de la crise sanitaire puis du confinement à partir du 17 mars 2020 ont conduit en quelques jours à l'effondrement de l'emploi intérimaire. En juillet 2021, la lecture des tendances reste perturbée par la référence à une période atypique (-21,1 % en juillet 2020 par rapport à juillet 2019, et ce en tenant compte de l'activité partielle). En conséquence, le commentaire du Baromètre Prism'emploi de juillet 2021 porte sur la comparaison avec les données de juillet 2019, permettant ainsi un éclairage plus pertinent.

En juillet 2021, le travail temporaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) compte pour 824 636 emplois en équivalent temps plein (ETP), soit 4,3 % de moins qu'en juillet 2019, correspondant à la destruction de 36 767 ETP par rapport à la situation d'avant crise.

Avec -4,3 % (par rapport à juillet 2019), la tendance observée au mois de juillet est identique à celle du mois de juin. Les évolutions sectorielles sont caractérisées par trois dynamiques distinctes :

- ▶ Tout d'abord, l'industrie et le BTP, qui comptent pour environ 55 % des intérimaires en mission, et dont le redressement est freiné par la pénurie de matériaux, connaissent un recul de l'ordre de -8,5 % sur deux ans (Industrie : -8,6 %, BTP : -8,3 %).
- ▶ Ensuite, les services et le commerce qui représentent environ 30 % des effectifs, avec des baisses de respectivement -4,4 % et -2,1 %, se situent légèrement au-dessus de la tendance moyenne.
- ▶ Enfin, le secteur transports-logistique qui emploie près de 15 % des travailleurs temporaires, continue de se distinguer avec une croissance de 11,4 % (par comparaison à juillet 2019).

Dans le détail des qualifications, ce sont les métiers les plus qualifiés qui évoluent le plus favorablement (Cadres et professions intermédiaires : +1,3 % ; ouvriers qualifiés : -2,6 %) au regard des fonctions moins spécialisées (ouvriers non qualifiés : -6,4 % ; employés : -9,9 %).

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de juillet 2021 par rapport à juillet 2019

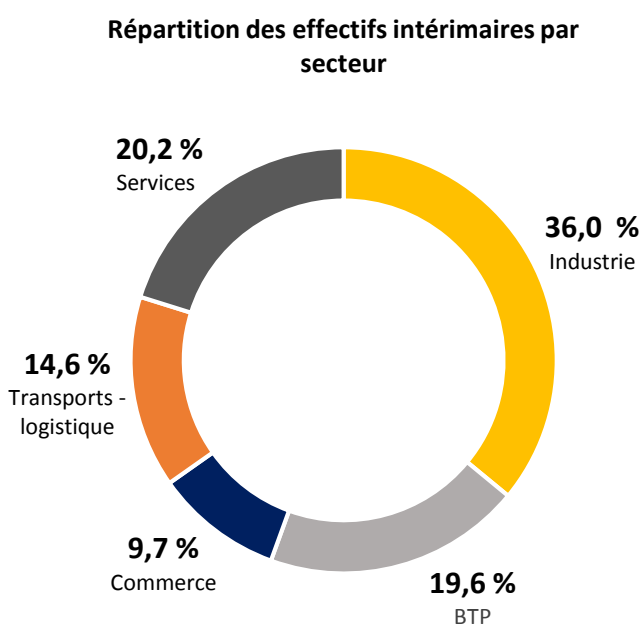
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-4,3 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

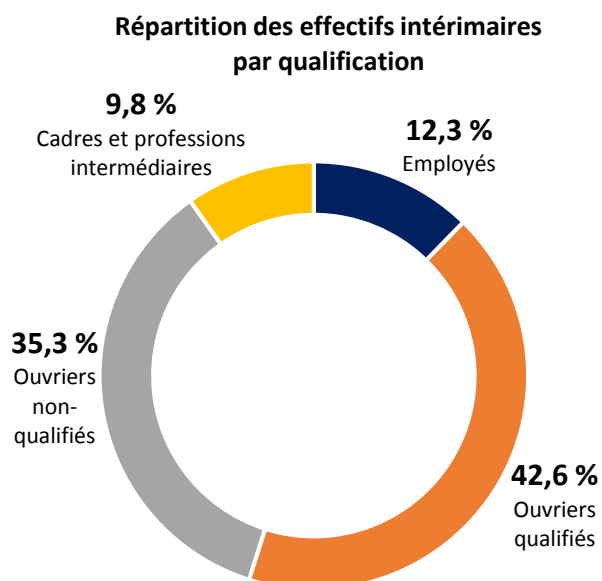
L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+11,4 %) mais diminue dans le commerce (-2,1 %), les services (-4,4 %), le BTP (-8,3 %) et l'industrie (-8,6 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications diminuent

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+1,3 %), mais recule chez les ouvriers qualifiés (-2,6 %), les ouvriers non qualifiés (-6,4 %) et les employés (-9,9 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES DE JUILLET 2021 par rapport à juillet 2019 et juillet 2020

	2019	2020
Évolution globale	-4,3 %	+21,2 %
BTP	-8,3 %	+7,2 %
Industrie	-8,6 %	+30,5 %
Services	-4,4 %	+29,7 %
Transports	+11,4 %	+21,7 %
Commerce	-2,1 %	+6,0 %

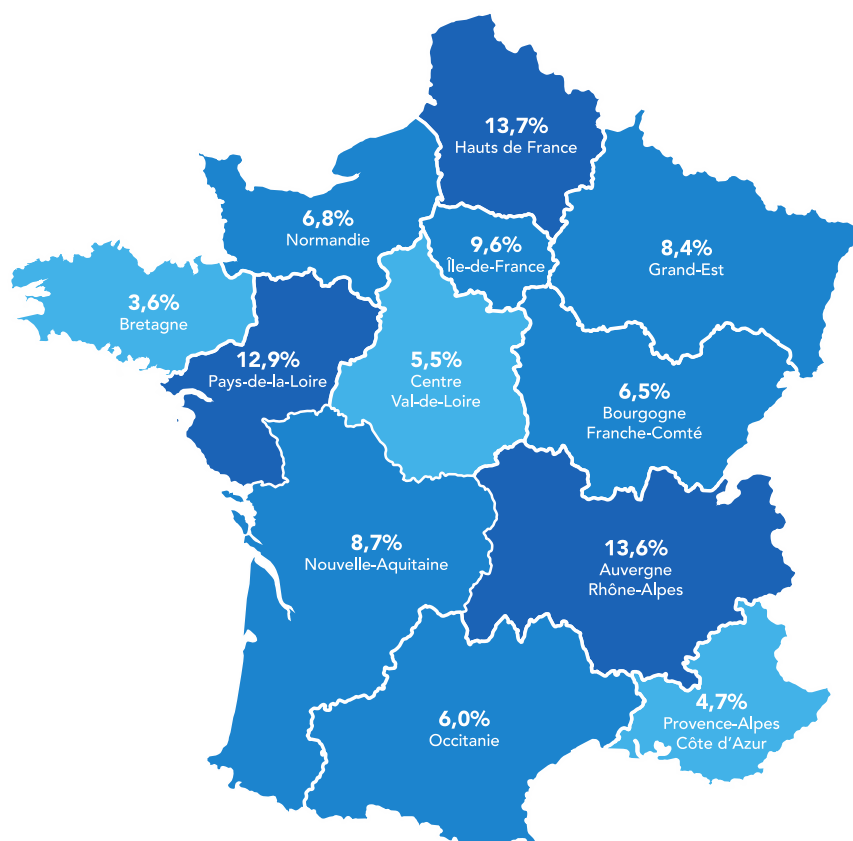
LE CDI INTÉRIMAIRE

En juillet 2021, le CDI Intérimaire représente 48 726 ETP soit 5,9% de l'emploi intérimaire.

Dans un environnement économique et sanitaire appelant à renforcer la sécurisation des parcours, les agences d'emploi ont accru les CDII de 6 440 ETP sur un an, correspondant à une hausse de 15,2 % de ces effectifs.

Sur les territoires, le recours au CDII représente environ 9 % des intérimaires en Pays-de-la-Loire (9,2 %), dans les Hauts-de-France (8,6 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (8,1 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,7 % et 3,9 % des effectifs) que ce type de contrats demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40% dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 13,7 %, Auvergne-Rhône-Alpes : 13,6 % et Pays-de-la-Loire : 12,9 %.



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres de juillet 2021 par rapport à juillet 2019

LES CHIFFRES CLÉS :

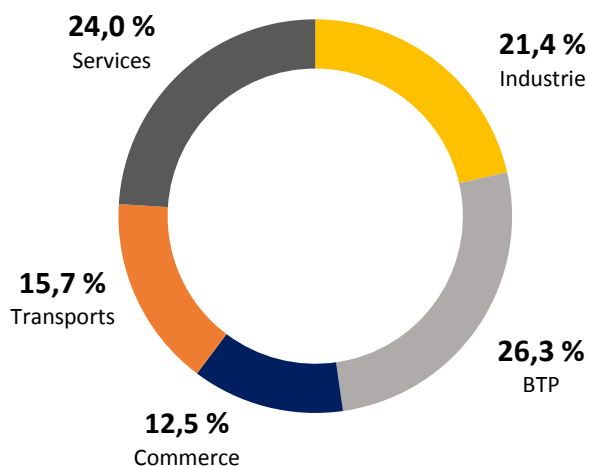
Les effectifs intérimaires sont en hausse (+2,0 %) en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs est en hausse

L'emploi intérimaire augmente dans les services (+13,7 %), le commerce (+8,6 %) et les transports (+2,8 %) mais recule dans l'industrie (-2,7 %) et le BTP (-6,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

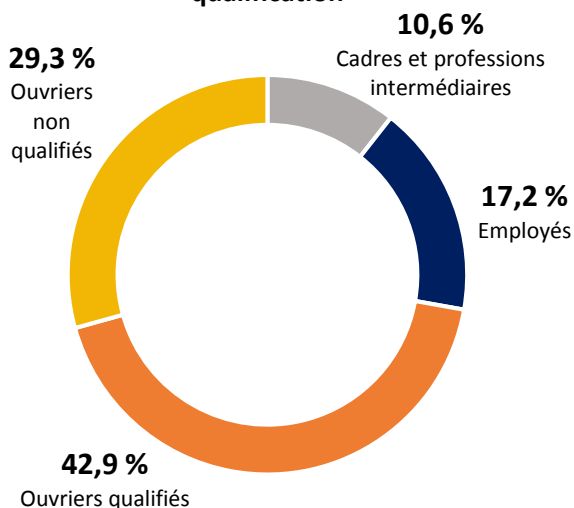


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+16,7 %) et les employés (+13,7 %), mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-1,5 %) et les ouvriers non qualifiés (-3,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



TENDANCES TERRITORIALES :

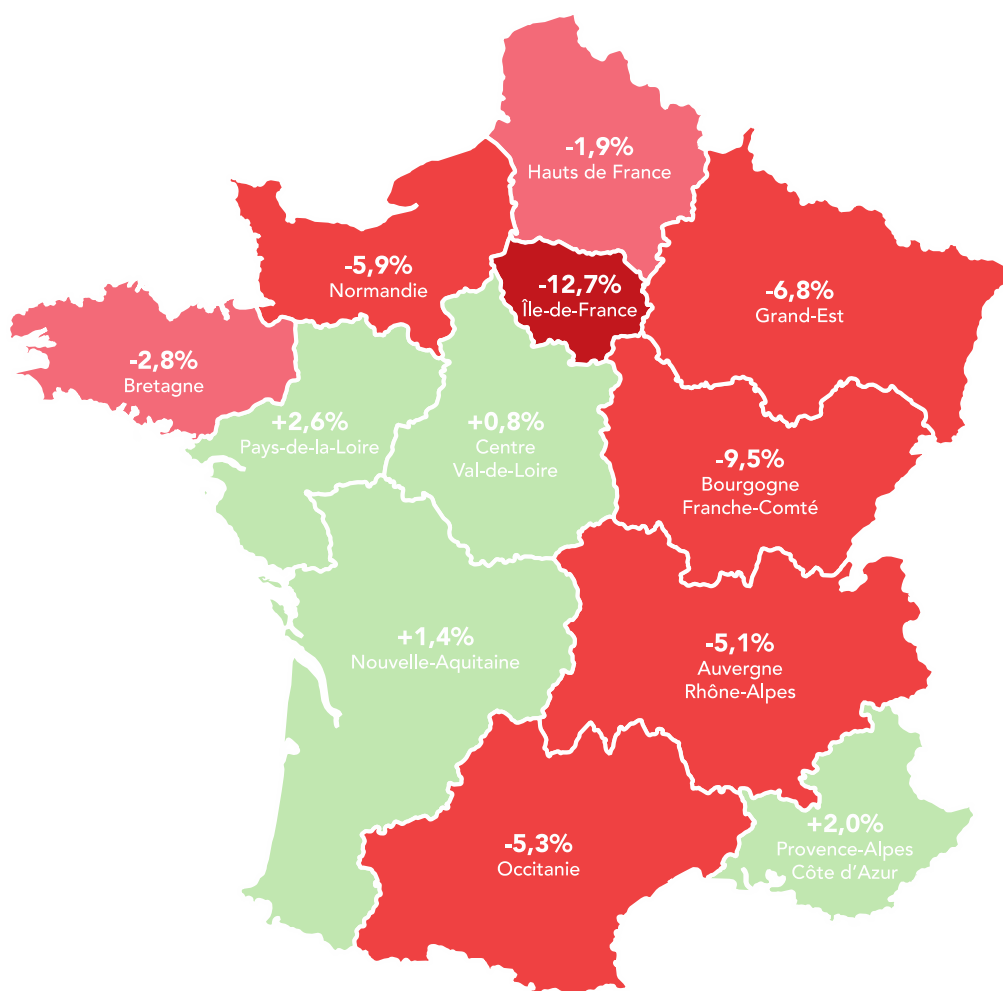
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Alpes-de-Haute-Provence	+15,8 %	3,2 %
Hautes-Alpes	+4,1 %	2,1 %
Alpes-Maritimes	-8,2 %	4,0 %
Bouches-du-Rhône	+2,3 %	4,4 %
Var	+7,5 %	3,7 %
Vaucluse	+0,6 %	4,6 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Juillet 2021 par rapport à juillet 2019

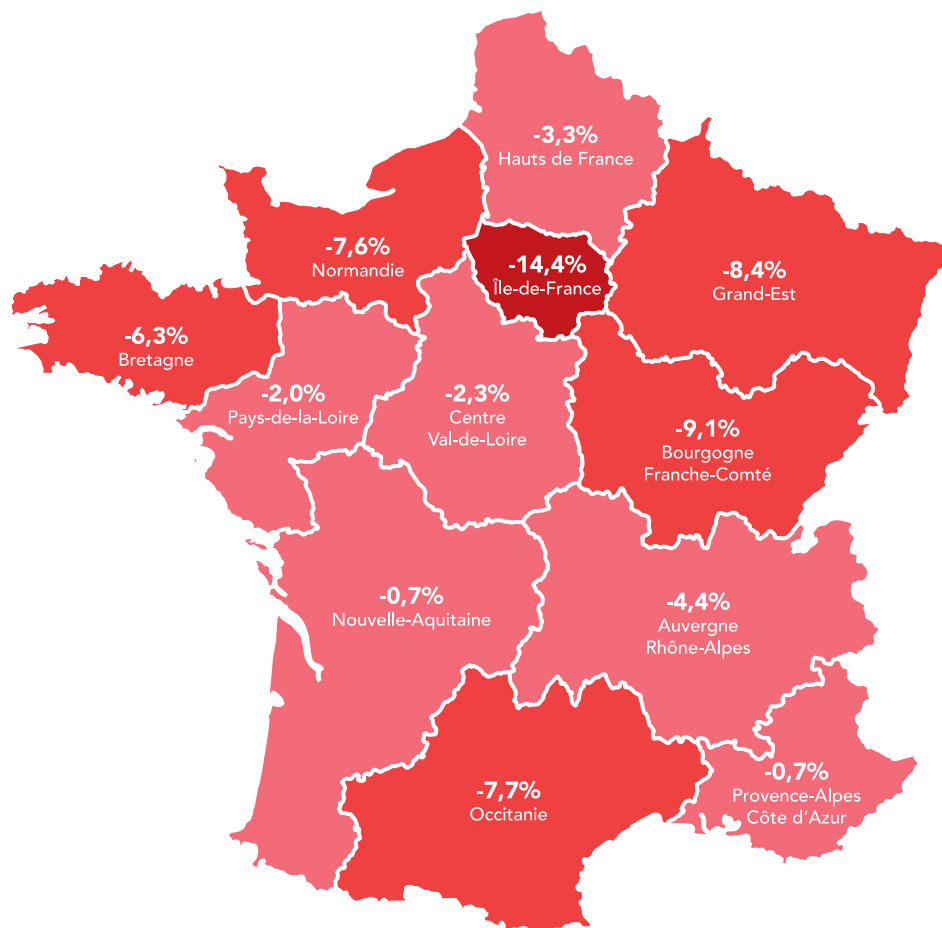
Quatre régions sont en hausse

Dans un contexte caractérisé par des situations géographiques très hétérogènes, quatre des treize régions métropolitaines, portées par le développement du secteur transports-logistique, enregistrent une progression des effectifs intérimaires : Pays-de-la-Loire avec +2,6 %, PACA avec +2,0 % ; Nouvelle-Aquitaine avec +1,4 % et Centre Val-de-Loire avec +0,8 %. A l'opposé, la situation en Ile-de-France (-12,7 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (-9,5 %) demeure préoccupante.



Cumul annuel : janvier-juillet 2021 (%)

Au cours des sept premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -6,3 % par rapport à la même période en 2019.



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.



Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi